

Un grand pays à la présidence du conseil de l'Union européenne

Au milieu des remous générés par les interrogations sur les capacités supposées ou réelles de certains pays européens à faire face aux échéances de la dette, la Pologne a pris pour six mois les rênes du conseil de l'Union européenne, en voulant rappeler qu'elle est un grand acteur sur lequel on peut compter.



Les Polonais souhaitent que leur présidence de l'Union européenne laisse une trace forte.

Si l'on part du postulat que la considération portée à un pays peut être liée à sa taille, à l'évolution de son économie ou, dans le cadre de l'Union européenne, à sa volonté politique et à sa vision de l'avenir, force est de constater que la Pologne mérite d'entrer dans le club des « grands ».

Avec ses presque 40 millions d'habitants, la Pologne est, par la taille, le sixième pays de l'Union européenne. A elle seule, elle représente la moitié des nouveaux entrants de 2004. Passons à la structuration de son économie. Ici nous n'en sommes pas au niveau de la « vieille » Europe pour la richesse par habitant, mais le dynamisme est réel et les évolutions se font sentir très favorablement. On se trouve là face à une économie toujours en développement y compris au moment de la crise de 2008-2009. Trois exemples parmi d'autres : selon les années, la Pologne affiche

2 à 6 points de croissance de Pib de plus que la moyenne européenne. C'est aussi le seul pays n'ayant pas connu la récession de toute l'Europe. Au cours des cinq dernières années – entre 2005 et 2010 – alors que la production industrielle européenne n'augmentait que de 2 %, la Pologne est arrivée en tête de l'Union avec une croissance de la production industrielle de + 44 %. Enfin, notons que le pays est toujours aussi attractif aux yeux des investisseurs internationaux puisqu'il représente aujourd'hui la douzième destination mondiale des IDE. Ce mouvement très favorable perdurera sans conteste et la Pologne suivra la voie qu'avait brillamment emprunté l'Espagne de 1985 à 2008, jusqu'à la crise.

L'injustice de Yalta

Quant à la volonté politique, essentielle à la veille de prendre la présidence de l'Union,



Michel Dorin, CCE.

elle fait plus qu'exister, elle est farouchement présente : en Pologne, la Seconde guerre mondiale ne s'est réellement terminée qu'en 1989, à la chute du Mur de Berlin. Les Polonais ont toujours considéré comme anormale la peine à payer suite au partage de Yalta. Ses gouvernements successifs ont donc donné de la voix, parfois d'une manière jugée tonitruante, pour empêcher que ne sombre dans l'oubli l'histoire récente des pays de l'Europe centrale et orientale, avec ses contentieux et ses plaies mal cicatrisées. Rappelons-nous que l'entrée de la Pologne dans l'OTAN (1999) puis dans l'Union européenne (2004) a eu pour objectif initial la sécurité du pays après une parenthèse d'un demi-siècle au cours duquel il avait perdu toute capacité à s'autodéterminer... Et cette volonté politique est servie par une forte homogénéité de la population (elle affiche le plus faible taux d'étrangers en Europe avec 45 000 personnes, et très peu de minorités), même si des différences d'ordre socio-économique existent entre régions. La Pologne d'aujourd'hui a une vision claire de l'avenir qu'elle veut se construire, il sera définitivement au sein de l'Union européenne ! Aucun pays n'a marqué de manière aussi forte sa volonté d'y entrer et son euro-optimisme, même si les coups de boutoir assénés à l'euro à la suite des mouvements financiers liés aux craintes de défaillances de l'Irlande à la Grèce ont fait réfléchir et conduit le gouvernement à considérer que l'entrée dans l'Euroland n'est pas la première des priorités. De fait, la confiance accordée à l'Union par une très large majorité (58 %) d'une population qui va croissant (+ 6 % en 2010 !) facilitera grandement la gouvernance polonaise. C'est aussi un juste retour des choses, le pays apportera sa volonté et son dynamisme à une Europe dont les fonds structurels l'ont aidée, tant il est vrai qu'ils représentent un levier de croissance non négligeable (environ 2 points de Pib par an). La présidence du conseil de l'Union

européenne est considérée par le gouvernement polonais comme un marqueur politique fort, et elle a été préparée en conséquence avec tout le soin nécessaire pour en faire une réussite. Ainsi les services de Jan Tombski, représentant de la Pologne auprès de l'Union européenne et ancien ambassadeur en France, ont-ils analysé, évalué et travaillé de manière intense sur les dossiers que le gouvernement de Donald Tusk, Premier ministre, lui-même européen convaincu, souhaitait porter au cours de ces six mois. En eux-mêmes ils montrent bien dans quelle direction la Pologne souhaite entraîner ses 26 coéquipiers. Sur la consolidation de l'Union européenne et de son intégration : le marché intérieur étant synonyme de source de croissance, on assistera à son parachèvement, entre autres avec la

La confiance accordée à l'Union par une très large majorité de la population facilitera la gouvernance polonaise

facilitation des transactions électroniques inter-pays (encore handicapées, ne serait-ce que par leurs coûts) ou la possibilité du dépôt de brevets plus accessible financièrement. En se focalisant sur plusieurs dossiers de sécurité, domaine vaste (et trop large pour être résolu au cours d'un semestre), dans le sillage du G20 sur la régulation et le contrôle des marchés financiers. Et aussi en jetant les bases d'une politique énergétique commune : la Pologne a toujours en mémoire la fermeture du robinet de gaz russe vers l'Ukraine et la construction controversée du gazoduc transbaltique Nord Stream entre la Russie et l'Allemagne. Sans oublier la notion de frontières sûres avec le renforcement des capacités européennes militaires et le dialogue direct Union européenne-OTAN. Par le maintien d'une politique d'ouverture, avec d'abord le regard vers l'Est :

de même que nous montrons un fort tropisme vers le bassin méditerranéen, la Pologne porte une attention toute particulière et bienveillante envers ses proches voisins de l'est, en premier lieu l'Ukraine, qu'elle a toujours soutenue dans sa démarche de sortie de la zone d'influence russe – mais aussi la Biélorussie et la Géorgie. C'est d'ailleurs à l'aune de ses relations toujours un peu tendues avec la Russie (la catastrophe de Smolensk pouvant marquer un tournant) qu'il faut juger les déclarations et les volontés politiques du pays. Un sommet du partenariat oriental désignera d'ailleurs les objectifs de la coopération de l'Union européenne avec ses voisins orientaux. Au menu : sécurité et stabilité aux frontières, accords de libre-échange, aide financière, aide à la sécurité énergétique. Il ne faut cependant pas oublier le Sud :

même si la Pologne semble géographiquement éloignée du bassin méditerranéen, elle considère avec attention les (r) évolutions des pays arabes, qui lui rappellent sa propre histoire au cours de la décennie 1980 : fin de la dictature par la seule force non-violente des citoyens.

La présidence du conseil de l'Union européenne est toujours considérée comme une vitrine pouvant montrer la capacité du pays à être innovant, réactif et suffisamment opiniâtre dans le traitement et la finalisation des dossiers qu'il a en charge de manière très momentanée. Les gouvernants polonais le savent : ils souhaitent que cette présidence laisse une trace forte. Ils ne veulent, pour rien au monde, que l'histoire ne garde en mémoire que l'Euro 2012... même si ces grand-messes footballistiques servent également à la mise en valeur et à l'appréciation de la notoriété du pays au plan international. ●

Michel Dorin, CCE, vice-président du comité Bretagne, consul honoraire de Pologne

Abonnés, retrouvez ce dossier sur le site Internet www.cncef.org